

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 32

Artikel: Anecdotes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178128>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sordel faisait d'avance son histoire. Ses réclamations parurent trop tardives pour être fondées ; elles furent vaines et mal reçues.

— Parce qu'il est fontenier, disait-on avec moquerie, il croit avoir des droits sur cette source admirable ! Allez, bonhomme, faites-nous des fontaines d'eau claire : ceci ne vous regarde pas.

En effet, Béruel ne s'adressa pas à lui pour les travaux à faire. Un ingénieur habile se chargea d'isoler la source dans le lit du Rhône, pour l'en faire sortir, et pour fonder sur la rive, au milieu des aspérités du sol, le premier établissement de bains.

Ce fut un grand événement dans le pays et dans les contrées voisines. Les journaux l'annoncèrent avec leur emphase accoutumée. Les intérêts de la localité favorisée se trouvant d'accord avec ceux de l'adjudicataire, on ne manqua pas de prôner les eaux, avant même qu'elles eussent été mises à l'essai sur aucun malade. Nous sommes si enclins à l'espérance que toute source nouvelle qui jaillit, tout homme nouveau qui se produit sur la scène du monde, nous semblent d'abord des messagers de salut.

Enfin arriva le moment, attendu avec impatience, non-seulement par Béruel, mais aussi par tous ceux qui se promettaient de mettre de façon ou d'autre les baigneurs à contribution. Contre l'ordinaire, l'attente ne fut pas trompée ; on put reconnaître que les eaux de Lavey possédaient à un très haut degré les mêmes qualités que celles d'Aix en Savoie. Aussi, dès la seconde année, l'affluence des baigneurs fut-elle assez grande pour que la place manquât ; et la prospérité de l'établissement parut assurée, lorsqu'on vit les premières cures opérées par ces eaux, qu'on appelait déjà miraculeuses. *Les boîteux marchent*, écrivait le médecin attaché aux bains. Plus d'une paire de bêquilles furent suspendues en ex-voto autour de la maison. Tel était venu en voiture qui pouvait s'en retourner à pied, et celui qui se traînait à grand'peine autour des bâtiments, les premiers jours après son arrivée, ne quittait pas ces lieux pittoresques sans avoir fait d'intéressantes promenades aux environs, et même une ascension à la dent de Morcles.

C'est alors que Sorbel comprit toute l'étendue de sa perte. Sa fille lui disait souvent :

— Consolez-vous, mon père, vous êtes, après Dieu, la première cause de tout le bien qui se fait ici. Béruel, au milieu de sa prospérité, n'est pas aussi heureux que vous, poursuivit, comme il doit l'être, par les reproches de sa conscience, et mal avec la Providence, partout présente, qui connaît sa perfidie. Allez le voir, cependant, et lui offrez une occasion de réparer ses torts. Demandez-lui, pour seule grâce, de me recevoir à ses bains, et de permettre que j'en essaye la vertu. C'est votre vœu depuis longtemps, et j'ai le pressentiment que ces eaux me seront salutaires, puisque c'est mon père qui les a trouvées. Le ciel voulait que je dusse ma guérison à la personne du monde que j'aime le mieux.

Sordel regarda sa fille avec attendrissement à ces derniers mots, puis il sourit tristement, et ne put s'empêcher de lui dire (sans paroles) : — Pauvre Charlotte, tu m'aimes tendrement ; mais il y a quelqu'un que tu aimes autant que moi.

Et Charlotte fit une réponse muette, tout aussi claire, en rougissant tout à coup ; et le fontenier vit bien que le neveu de Béruel n'était pas oublié.

— Je ferai une tentative, dit le pauvre homme, mais je doute fort du succès.

Il se rendit le soir même à la maison des bains, où il eut beaucoup de peine à obtenir un moment d'audience de M. Béruel, qui était devenu un personnage d'importance et toujours fort affairé.

— Je ne vous demande plus, lui dit le solliciteur, de me faire partager des bénéfices auxquels vous savez que j'avais droit ; je ne m'adresse plus à votre justice, mais à votre pitié. Laissez-nous éprouver à notre tour les effets de la source ! Si elle guérissait Charlotte, je serais assez riche, et je renoncerais à toute réclamation !

Béruel ne laissa paraître et n'éprouva, en écoutant Sorbel, ni compassion bienveillante, ni répugnance vindicative. Accoutumé à calculer toutes ses démarches, il ne considérait jamais les questions que par le côté de l'utile ; il reconnut d'abord le parti qu'il pouvait tirer de la requête qu'on lui adressait, et sa réponse ne se fit pas attendre.

— Je consens, dit-il d'un ton sec, mais à une condition.

— Parlez ! vous êtes le maître.

— Vous rétracterez ce que vous avez dit contre moi, vous déclarerez que vous m'accusez faussement de...

Tout impudent qu'il était, le misérable ne putachever ce qu'il avait à dire ; mais Sorbel en avait assez entendu.

— Eh ! puis-je me démentir sans trahir la vérité ? Vous savez le contraire aussi bien que moi !

— C'est mon dernier mot, allez y réfléchir. Vous l'avez dit vous-même ; je suis le maître chez moi.

Sordel se retira plus indigné que jamais, et il ne cacha pas à sa fille la réponse qu'il avait reçue, quoiqu'il prévit bien que Charlotte s'apposerait absolument à ce qu'il fit le sacrifice de son honneur.

— Le méchant ! l'ingrat ! dit-elle. Cet homme ne nous a jamais fait que du mal.

(*Mag. pittoresque*). (La suite au prochain numéro).

ANECDOTES

Lorsque en 1791 le gouvernement de Berne fit construire une jetée sur le port d'Ouchy, le bailli de Lausanne se rendit sur les lieux, avec une députation de la ville, pour examiner l'ouvrage et en faire une reconnaissance officielle. Arrivé au bout de la jetée, le magnifique seigneur, jetant un regard d'admiration sur l'horizon qui s'ouvrait devant lui, s'écria, dans un transport d'orgueil patricien et avec une lourdeur calculée : « Il faut avouer que le lac de Leurs Excellences est beau. » Nul ne répondit mot ; mais, en remontant à Lausanne, comme la chaleur était étouffante et qu'on allait à pied, le bailli, donnant l'exemple, ôta son habit, et quelqu'un dit tout haut : Il faut avouer que le soleil de Leurs Excellences est bien chaud. »

On cite le trait suivant d'un enfant terrible, fils de pasteur.

M. le pasteur de C. . . . dit un jour à sa femme, en présence de son fils, petit garçon de cinq ou six ans. Il faut que je fasse venir le syndic pour régler cette affaire.

— Ne le fais pas venir aujourd'hui, il est gris, répond madame, toujours devant l'enfant qui n'avait pas l'air d'écouter.

Le lendemain, madame X. sort avec son fils et ne tarde pas à rencontrer le syndic en personne, tout de milaine habillé. On se salue cordialement, et l'on se met à causer, lorsque l'enfant, interrompant brusquement la conversation, s'écrie : Mais maman, tu as dit hier à papa que le syndic était gris ; il n'est pas gris, il est jaune.

Pour la rédaction : L. MONNET ; — S. CUÉNOUD.